

# LE FRELON ASIATIQUE

## SIGNALEZ SA PRESENCE !

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles.

Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nides, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

## AGISSONS DES MI-FEVRIER !

A partir de mi-février, les reines fondatrices sortent de leur lieu d'hibernation et se mettent à la recherche d'un endroit pour construire leur nid.

→ 1 reine piégée = 1 nid évité = des milliers de frelons en moins.

Les mairies vous propose des pièges à frelons sélectifs :

- Adapter à tous les bocalux
- Disponibles en 3 couleurs
  - Rouge → buissons sans fleurs
  - Jaune → troncs d'arbres
  - Blanc → zones ombragées
- Sélectifs
- Réutilisables

### Période d'utilisation :

Mars → fin mai/début juin Dès 12-15°C pendant plusieurs jours

Pas en été (protection des autres insectes)

Octobre → Décembre (sortie des futures reines)

### Préparation du bocal :

- 1 éponge (3x3 cm) ou petit morceau de bois
- ½ sirop de fruits rouges
- ⅓ bière brune
- ⅓ vin blanc

Réimbiler tous les 3-4 jours

Où placer le piège ?

Mi-octobre

1 à 1.5m du sol



Citoyens, mobilisons-nous pour sauver notre éco-système !!!

Pour plus d'information : [www.frelanasiatiques.fr](http://www.frelanasiatiques.fr)